

Compte rendu CM 18-01-22

-vente parcelle ZE1

La parcelle ZE1 est vendue à Mme et M. Crépin.

-prix concessions cavurnes

La décision est reportée à la prochaine réunion du CM.

-convention AIIS

AIIS-INTERM'AIDE est l'association de réinsertion, basée à Mailleroncourt-Charette, que la commune emploie pour différents travaux de réparation et d'entretien, par exemple la réfection des logements. Le CM accepte de renouveler son adhésion : 200 €.

-programme travaux ONF

Le CM accepte le programme de travaux sylvicoles présenté par l'ONF sur les parcelles 13, 20, 37, 40 et 45, pour un montant estimé de 30 000 €.

-programme travaux SIED 70

Le SIED vient de faire parvenir le programme de travaux et son financement pour « l'aménagement esthétique du réseau concédé d'électricité, rue de la Presle ».

Coût total des travaux : 169 420 € TTC. Reste à charge estimé pour la commune : 63 000 €.

-transformation poste agent technique

Il est créé un poste d'agent technique définitif.

-DMB

DI 21 -6 840

DI 23 +6 840

-projets

3 projets en cours d'étude sont présentés.

L'un concerne la réfection du parvis de l'église et des montées d'escalier, en piteux état, et le réaménagement de l'espace libéré par la destruction de l'ancienne maison Daumas.

Les 2 autres concernent l'amélioration de la circulation et de la sécurité dans les rues du village. Le passage à la limitation de vitesse à 30 km/h dans la totalité de l'agglomération s'accompagne de mesures qui seront progressivement mises en place.

Les deux premières sont :

-le réaménagement de la rue de la Presle (chaucidou) pour privilégier les vélocipèdes et son prolongement par une piste cyclable jusqu'à la future voie verte, que la CCTS projette sur l'ancienne voie ferrée.

-la reconfiguration de la place du village en zone de rencontre, qui sera donc limitée à 20 km/h.

À Breurey-lès-Faverney, le 20 janvier 2022

Le Maire, Jean MARCHAL

